



**Réunis à près de 150 en grève et en assemblée générale,
de tous les secteurs,
nous avons discuté et adopté à l'unanimité la motion suivante**

La proposition du comex d'augmenter nos salaires de 0,5% au 1^{er} juillet 2010 est une véritable provocation.

0,5% d'augmentation, cela correspond à 6 euros par mois pour un niveau 3....20 centimes d'euros par jour ! Quel mépris !

0,5% au 1er juillet cela représente une augmentation de 0,25% en année pleine. L'an dernier, la valeur du point avait été augmentée de 1,2%. A ce rythme, en 2011 ce sont les salariés qui devront payer pour travailler...

Dans le même temps, 124,6 millions d'euros ont été économisés sur le dos des salariés de l'institution et cela sur des budgets déjà réduits

Cela représente 750 euros par salarié ou 4000 emplois de niveau 3.

A la cnav, comme dans tous les organismes de sécurité sociale, la direction reconnaît la qualité du travail de l'ensemble des employés et cadres, les efforts fournis et cela dans une situation difficile, avec une législation mouvante

Il est temps maintenant de passer des paroles aux actes, de reconnaître notre qualification en attribuant à toutes et tous des points de compétence.

Nous ne pouvons pas accepter que les départs de l'organisme pour démission, mutation ou retraite ne soient pas intégralement compensés.

La politique de réduction d'effectifs imposée par la convention d'objectifs et de gestion ne peut que conduire à une dégradation du service public de la sécurité sociale. Dans la branche retraite, ce sont ainsi plus de 700 emplois qui sont condamnés à disparaître à objectif 2013.

La mise en place de nouvelles techniques de travail, telles que la numérisation, la dématérialisation ne doit pas être le prétexte à l'externalisation de tâches, la suppression de postes, l'accroissement de la charge de travail.

Au vu de cette situation, les salariés de la cnav réunis ce jour en assemblée générale adoptent la plateforme revendicative suivante :

- **Une véritable augmentation de salaire qui prenne en compte les pertes subies depuis plusieurs années**
- **L'arrêt des suppressions d'emploi et le remplacement de tous les départs**
- **La reconnaissance des qualifications par une mesure générale d'attribution de 10 points de compétence pour tous quels que soient le secteur et le niveau**
- **Mesures immédiates concernant nos salaires**
- **L'évolution des carrières notamment le passage des agents niveau 2 au niveau 3**
- **L'arrêt des restructurations, mutualisations, externalisations**

L'assemblée générale mandate les organisations syndicales CFDT, FO, CGT pour qu'elles

- ✓ **communiquent ce texte à leurs structures (fédérations, syndicats de la cnav, syndicats sécurité sociale du département...) et à l'ensemble des collègues absents de l'assemblée générale**
- ✓ **entament des discussions avec la direction pour les revendications qui localement sont de son ressort , notamment les questions d'emploi, d'attribution de points de compétence et d'évolution des carrières**
- ✓ **déposent un nouveau préavis de grève pour le 5 février, jour de la rencontre des fédérations avec le ministère**

Par ailleurs, l'assemblée générale a adopté les décisions suivantes :

- **L'envoi d'une motion de soutien aux collègues de TDS (en grève pour leur rémunération et l'amélioration de leurs conditions de travail).**
- **L'envoi d'un courrier exigeant de la direction, une réponse rapide à la demande de rencontre formulée par l'ensemble des contrôleurs de Tours et leurs syndicats.**
- **Une demande d'ouverture de négociations sur la base de l'attribution de 10 points de compétence pour toutes et tous.**
- **L'envoi d'une motion au Ministère, au Préfet et au Directeur de l'Ucanss exigeant l'ouverture de réelles négociations sur les salaires.**

Nos organisations, conformément à la décision de l'assemblée déposent un préavis de grève pour le 5 février pour nos revendications « locales » et s'inscrivant dans les décisions qui seront prises par les fédérations au plan national.

A l'issue de l'Assemblée Générale, nos syndicats FO, CGT, CFDT ont tenu une conférence de presse avec la Nouvelle République.

Tours le 28 janvier 2010

